LA FEUILLE DE SAINT JUVAT

Bulletin municipal **n°12 – décembre 2014**

En mémoire des 41 Juvatiens morts pour la France...

Cérémonies de la guerre 1914-1918 : se souvenir pour défendre la paix et la fraternité

Lors de la dernière commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918, les 41 noms des Juvatiens morts pour la France lors de la Première guerre mondiale ont été prononcés par deux jeunes garçons de Saint-Juvat. Un moment d'émotion, mais surtout d'indispensable mémoire, en l'honneur de ceux qui ont quitté notre commune pour partir au front et qui ne sont jamais revenus. A Saint-Juvat, les bénévoles de la Bibliothèque ont recueilli différents documents et objets nous rappelant comment Saint-Juvat a été, comme toutes les communes de France, concerné par la guerre.
Depuis plusieurs mois, la France se remémore la première année de la Grande guerre. Les cérémonies vont se poursuivre d'ici novembre 2018 : le souvenir des souffrances endurées par les soldats et leurs familles il y a un siècle doit faire réfléchir chacun à la valeur de la paix et à la nécessité de défendre la fraternité entre les peuples.

Dominique RAMARD
Maire de Saint-Juvat

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie a débuté à 10H00 par la visite de l'exposition « Mémoires de poilus », proposée par les bénévoles de la bibliothèque. La météo n'étant pas clémente, la cérémonie s'est poursuivie à la mairie par le discours dédié à cette commémoration. Le dépôt de gerbe a eu lieu ensuite au monument aux morts et la lecture des noms inscrits au monument par des enfants de la commune. Cette commémoration s'est terminée par un vin d'honneur à la salle polyvalente.

Visite de l'exposition "Mémoires de poilus"

ECOLE : RETOUR SUR LA RENTREE SCOLAIRE

Une rentrée scolaire marquée par la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires

L'application des nouveaux rythmes a sans doute été le principal fait marquant de la rentrée scolaire. Désormais, les journées de classe sont plus courtes et le mercredi matin est travaillé. A l'Ecole des 1001 fleurs de Saint-Juvat, il a été décidé, suite à une concertation avec les familles, de proposer des temps d'activités périscolaires, tous les jours de 15h45 à 16h45. Le choix d'une organisation régulière tout au long de la semaine a été apprécié, ce qui n'empêche pas quelques enfants qui n'ont plus le mercredi pour se reposer de montrer des signes de fatigue le jeudi après-midi.

Organisation des TAP

Enseignants et agents municipaux, tout le monde est prêt pour la nouvelle organisation du temps scolaire

Pour les nouveaux temps d'activités périscolaires (TAP), la Commune a recruté trois nouveaux agents : Nicole Ravaudet et Sandra Pépin, déjà présentes dans l'école en tant qu'emploi de vie scolaire, ont été recrutées, ainsi que Yaiza Iglesias qui assure la coordination de ces TAP. Après une première période dédiée aux Arts plastiques avant les vacances de Toussaint, les enfants ont ensuite découvert différentes formes de théâtre : mimes, ombres chinoises, kamishibai (théâtre japonais sur papier), saynètes,... Depuis 15 jours, la préparation des fêtes de fin d'année occupe les enfants. Le mercredi matin désormais travaillé a aussi amené la Commune à proposer un service supplémentaire à la cantine ce jour-là et un transport par car (en lien avec les écoles d'Evran et du Quiou) vers le centre de loisirs du Quiou pour les enfants qui ne peuvent être récupérés par leurs familles en début d'après-midi.

Une nouvelle salle pour la commune

La salle des associations a fait peau neuve

Ces activités ont lieu dans la salle des associations située sur la Place de l'Ecole et qui a fait l'objet de travaux pour un montant approchant les 60 000 € au final. Il a en effet fallu réaliser l'ensemble de l'isolation des pièces après avoir renforcé l'empoutrellement et agrandi les ouvertures intérieures. Une porte et une fenêtre ont été changées, des placards et des sanitaires aménagés, le jardin nettoyé et clôturé. Deux belles salles sont désormais disponibles pour les TAP mais aussi pour les associations qui continuent à se réunir dans cet espace.

La vie de l'école

Côté école, ce sont deux nouveaux enseignants qui sont actuellement en poste, aux côtés de la directrice Anne-Marie Baleine (en charge de l'école maternelle). Erwan Jolif et Cyril Voisin remplacent respectivement Marion Le Lédan (en charge de la classe de CE2-CM1-CM2) et Stéphanie Vanhoove (en charge de la classe de CP-CE1), toutes les deux en congé maternité. Au total, ce sont 63 enfants qui sont scolarisés à Saint-Juvat depuis la rentrée. 5 "très petite section" viendront les rejoindre en janvier.
Le dernier Conseil d'école a évoqué les différents projets prévus sur l'année : entre les visites de la caserne des pompiers de Plouasne, de l'usine de distribution d'eau potable de Tréfumel ou du château d'eau de Saint-Juvat, ou les sorties cinéma, théâtre ou sportives, les enfants seront comme d'habitude bien occupés. A noter que des classes découvertes sont également en projet pour le deuxième semestre de l'année scolaire.

TRAVAUX EN COURS

Nouveaux vestiaires sportifs : livraison prévue fin janvier

Dans le cadre d'un marché négocié (suite à des offres jugées trop onéreuses lors de l'ouverture des plis initiale), c'est l'entreprise Module Création de Loscoët-sur-Meu qui a été retenue pour fournir les bâtiments modulaires à usage de vestiaires sportifs. Le bâtiment est en cours de construction dans les ateliers de l'entreprise. Ils arriveront sur place la semaine du 8 décembre pour être positionnés sur les plots de fondation qui viennent d'être réalisés (photo). Les raccordements aux différents réseaux seront faits courant janvier.

Les fondations des nouveaux vestiaires sportifs

Voirie : une succession de travaux habituels en vue de l'hiver

La commission voirie sur le terrain

Comme tous les ans avant l'hiver, les travaux de fauchage, d'empierrement de chemin, de recreusage de fossés, ou d'adaptation des accès à la voie publique, ont été réalisés par les services partagés de Dinan Communauté ou par entreprise privée, en fonction des disponibilités. Différents endroits de la commune ont été concernés cette année : le Perhouët, la Bagrie, Carragat, Lintéreuc, Les Mottes, etc. Pour que les écoulements d'eaux pluviales dans les fossés se passent bien, les employés communaux passeront régulièrement surveiller les buses. La population est bien sûr invitée à signaler des dysfonctionnements éventuels conduisant à l'intervention des agents.

ENVIRONNEMENT : SAINT JUVAT RECOMPENSEE

Jury de fleurissement

Comme tous les 3 ans, le jury national de fleurissement s'est rendu dans notre commune le 30 juillet, pour évaluer la qualité de son fleurissement et confirmer ou non le label « quatre fleurs » détenu par Saint-Juvat depuis 1988.
Le 5 décembre ce fut la confirmation : Saint-Juvat est de nouveau couronnée pour la qualité de son fleurissement et conserve donc son titre de commune labellisée « quatre fleurs » !

Remise de prix zéro phyto

Le palmarès du fleurissement s'enrichit d'une nouvelle reconnaissance

Lundi 24 novembre, Dominique Ramard, accompagné de Thierry Hadjal, conseiller municipal délégué au fleurissement et de Samuel Mahé, employé communal, s'est rendu à Rennes pour participer à la remise des prix régionaux de fleurissement. En fin de cérémonie, à la suite de la remise des "fleurs" aux différentes communes lauréates, Saint-Juvat (commune "4-fleurs" concourant au niveau national) a reçu le "prix régional spécial zéro phyto des villes et villages fleuris". Comme le précise le diplôme remis ce jour, ce prix vient récompenser "la qualité de l'embellissement de ses espaces communaux dans le respect de l'environnement pour une meilleure qualité de vie". Belle reconnaissance pour la commune, qui a donc été remarquée lors de la visite du jury qui s'était déroulée au mois de juillet dernier.

Le chêne des Grands-Champs, arbre remarqué.

Le chêne des Grands-Champs : un parmi les 400 arbres remarquables de Bretagne

Lancée en avril 2007 par des bénévoles passionnés, associatifs et individuels, regroupés à la Maison de la Consommation et de l'Environnement (MCE) de Rennes, une opération d'inventaire des arbres remarquables de Bretagne a été conduite avec le soutien du Conseil régional. Sur les 2000 spécimens qui ont été répertoriés, 400 ont été qualifiés de "remarquables". Sur Saint-Juvat, le chêne des Grands Champs a été remarqué et fait partie d'un petit recueil qui a été édité avec l'aide du Conseil général. Le châtaignier présent à côté du calvaire à l'entrée ouest du bourg a été qualifié de "bel arbre".

Une exposition reprend le résultat de cet inventaire des arbres remarquables de Bretagne. Elle présente, en 17 panneaux, les photographies de quelques spécimens choisis dans l'inventaire : remarquables, curieux, ou tout simplement beaux, ils ont attiré l'attention… Cette exposition est visible dans les locaux de la MCE, au 48 boulevard Magenta à Rennes, du jeudi 20 novembre 2014 au mardi 20 janvier 2015. L'entrée est libre et gratuite. Le site internet www.arbres-remarquables-bretagne.org permet aussi de se rendre compte de la richesse de ce patrimoine.

RETOUR SUR L'ETE DE NOTRE VILLAGE

Notre été a été riche en manifestations qui permettent à la population de notre village ainsi que celle des alentours de se retrouver autour d'un bon repas ou tout simplement partager un agréable moment.

La fête au Pays des Gaulois

Elle s'est déroulée le 21 juin, avec cette année pour nouveauté le vide-grenier qui a attiré une cinquantaine d'exposants mais malheureusement les chineurs n'étaient pas au rendez-vous, sûrement la faute au soleil car cette journée fut très ensoleillée.
Le repas du soir a été une fois de plus un succès avec le jambon grillé servi.
Cette journée s'est conclue par le traditionnel feu de Saint-Jean et le feu d'artifice.

Le terrain de l'étang prêt à accueillir la fête au Pays des Gaulois

Chantal Fal'ane Chenu a promené les enfants à dos d'ânes

Kermesse de l'école

Cette année, la kermesse s'est déroulée sur le terrain de foot le dimanche 28 juin avec restauration sur le site. La journée a débuté par le défilé de vélos décorés en fin de matinée, et a continué avec les traditionnels jeux de kermesse (pêche à la ligne, enveloppes, …) ainsi qu'une nouveauté avec les ballades à dos d'ânes. Les enfants ainsi que les parents et amis, venus en nombre, ont apprécié cette journée sous un beau soleil et a permis de clore l'année scolaire en beauté.

Joutes nautiques

Le 14 juillet dernier, avaient lieu les Joutes nautiques du port de Dinan-Lanvallay, organisées par l'association des Kiwanis. L'équipe de Saint-Juvat a fini 3ème comme l'an dernier. Ce qui a permis d'obtenir une récompense d'un montant de 350 € au profit du Centre communal d'action sociale. Encore bravo et merci aux Juvatiens (et aussi Plouasnais) qui ont défendu les couleurs de la commune lors de cette belle manifestation.

La bonne humeur et une troisième place pour Saint Juvat

Le 13 août, les bénévoles ont mis la main à la pâte pour avoir un nouveau sol

Concours de palets de l'été

Le dimanche 15 juillet a eu lieu, au terrain des sports, le traditionnel tournoi de palet. Malgré la pluie, les joueurs se sont déplacés en nombre et la journée a connu, comme à son habitude, un franc succès.

La fête des associations

Le dimanche 30 août, nous avons eu notre fête des associations qui clôt l'été. Cette journée a débuté par un repas convivial où plus d'une centaine de personnes s'est retrouvée autour d'un poulet portugais. Cette année, le groupe Malabar Princess, dont le batteur est originaire de Saint-Juvat Thomas Leroy, a animé cet après-midi en plus des traditionnels jeux.

Les membres du groupe "Malabar Princess"

Comice de Saint-André des Eaux

Après Saint-André, le comice agricole aura lieu l'an prochain à Saint-Juvat.

Le dernier comice agricole du canton d'Evran a eu lieu à Saint-André-des-Eaux le samedi 6 septembre. L'an prochain, le premier comice du nouveau canton de Lanvallay aura lieu à Saint-Juvat. Les préparatifs, dont le choix de la parcelle d'accueil, débuteront dès le début de l'année 2015.

Repas du CCAS

Le repas du CCAS a réuni 96 convives le 1er samedi d'octobre à la salle des fêtes. Cette année, les doyens étaient Andrée Carré et Georges Coulombel.

Le maire a honoré ses doyens

Les fleurs de crocus et leurs précieux stigmates

Portes ouvertes de la safranière

Isabelle CAILLE a ouvert les portes de sa safranière le dimanche 26 octobre au public ; l'occasion pour les habitants de SAINT-JUVAT et des alentours de découvrir cette culture et cette fleur d'un beau mauve. Nos papilles ont pu découvrir le goût si particulier du safran au travers d'une soupe de potiron, de gougères et crumble. Par cette belle journée, le public était au rendez-vous et a apprécié cette présentation.

Pour plus d'information : 06.14.51.29.28 - facebook.com/safran.des.faluns

NOUVELLES ENTREPRISES SUR SAINT-JUVAT

BELLE CHEZ SOI :

Gaëlle esthéticienne à domicile sur le secteur de Saint-Juvat et les 25 km au alentour, vous propose ses services. N'hésitez pas à la contacter au 06.71.84.93.27 pour avoir les services d'un institut de beauté à domicile.
10% sur la première prestation vous est offert.

Belle chez soi !
Gaëlle, esthéticienne à domicile sur le secteur de St-Juvat et les 25 km au alentour
Pour avoir les services d'un institut de beauté chez vous, contactez moi au:
06.71.84.93.27
10% SUR LA 1ÈRE PRESTATION
SUR PRÉSENTATION DE CETTE CARTE

GIANNI PIZZA :

Le lundi c'est Pizza !
Tous les lundis soir, le camion de GIANNI PIZZA s'installe sur la place de l'église.. *Parma, Formaggio, Sicilienne*, … avec ses pizzas cuites au feu de bois, c'est un peu l'Italie qui s'invite dans le bourg de Saint Juvat. On peut commander dès 18 h au 06.32.51.02.41

MOHEME JARDINS :

Vous rêvez d'un jardin plaisir, naturel et vivant, structuré et sauvage, où il fait bon se détendre. Mohème JARDINS vous conseille en éco-jardin ou dessine les plans de votre éco-jardin afin que vous puissiez le réaliser à votre rythme, seul ou avec le professionnel de votre choix.

BROSTIN LINDA :
Linda Brostin a créé son entreprise de fabrication d'articles de bijouterie fantaisie et articles similaires à la Suais. Ses coordonnées sont les suivantes : 02.96.83.46.32

INFORMATIONS PRATIQUES

Déclaration de travaux

Le conseil municipal a décidé d'instaurer les déclarations de travaux préalables pour les démolitions. Pour les clôtures inférieures à 2m, seul le règlement national reste applicable.
Les déclarations sont obligatoires pour tout type de travaux dans le secteur des monuments historiques (calvaire, croix de la Mettrie).
La taxe d'aménagement est fixée à 0% sur Saint-Juvat et elle ne s'applique pas sur les abris de jardins.

Ordures ménagères : changement du jour de collecte

A partir du 2 février prochain, la collecte des ordures ménagères aura lieu le vendredi pour l'ensemble de la commune, bourg et campagne, excepté pour le hameau du Lévay qui sera collecté le jeudi. **Désormais, la collecte aura lieu de 12h à 19h, il sera donc impératif de sortir votre conteneur avant 12h00.** Le bac devra être remisé après la collecte. **Autre évolution, dans le cadre de l'harmonisation du service à l'échelle de Dinan Communauté :** ce ne sont plus les agents communaux qui opéreront, mais des agents de Dinan Communauté.

Accès déchetterie Evran

PARTICULIER
Badge accès déchèterie
Zone d'activités - EVRAN | Landes Fleuries - QUEVERT | Conillé - SAINT HELEN
ensemble pour l'environnement

Un contrôle d'accès va être mis en place à la déchetterie d'Evran. Il sera effectif à partir du 2 février prochain. Il vise à n'autoriser l'accès à la déchetterie qu'à des personnes ayant acquitté le paiement de la redevance ou de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères auprès de Dinan Communauté. Pour accéder aux déchetteries, il faudra disposer d'un badge. Pour ceux qui ne l'ont pas encore demandé , il est toujours temps de le faire. Il suffit de contacter les ambassadrices du tri au 02.96.87.20.10 ou de leur envoyer un justificatif de domicile à ambassadeur.tri@dinancommunaute.fr. Vous recevrez alors votre badge à domicile, à partir du 20 janvier, avec son mode d'emploi.

Le conseil communautaire du 22 décembre prochain aura à délibérer sur le règlement des déchetteries. Il sera notamment question de la limitation à 16 du nombre de passages en déchetterie par année civile (soit une fois toutes les 3 semaines en moyenne). Toutefois, la plateforme de dépôt des déchets verts de Plouasne restera en acès libre. Nous vous tiendrons au courant de ces évolutions dans un prochain numéro de la Feuille de Saint-Juvat.

Horaires des déchetteries de Dinan Communauté

Les déchetteries sont fermées les dimanches et les jours fériés (ces horaires seront adaptés en février prochain).

	DECHETTERIE ZA EVRAN	DECHETTERIE DE CONILLE Conillé SAINT-HELEN	DECHETTERIE LES LANDES FLEURIES rue Auguste Pavie QUEVERT
LUNDI	13H30 / 17H00	9H30 / 12H00 14H00 / 17H30	9H30 / 12H00 14H00 / 17H30
MARDI	Fermé	9H30 / 12H00 14H00 / 17H30	Fermé
MERCREDI	10H00 / 12H00 13H30 / 17H00	Fermé	9H30 / 12H00 14H00 / 17H30
JEUDI	Fermé	9H30 / 12H00 14H00 / 17H30	9H30 / 12H00 14H00 / 17H30
VENDREDI	13H30 / 17H00	9H30 / 12H00 14H00 / 17H30	9H30 / 12H00 14H00 / 17H30
SAMEDI	9H00 / 12H00 13H30 / 17H00	9H30 / 12H00 14H00 / 17H30	9H30 / 12H00 14H00 / 17H30

Horaires d'ouverture de l'épicerie

Les horaires de l'épicerie se sont adaptés aux nouveaux rythmes scolaires.
Désormais, l'épicerie sera ouverte :
Du mardi au samedi : de 8H00 à 13H00 et de 15H30 à 19H30
Le dimanche : de 8H30 à 13H00

Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Ouverture au public :
le vendredi des semaines paires de 15H30 à 18H30
le samedi des semaines impaires de 10H00 à 12H00
La bibliothèque met à disposition des livres audio avec casques et des livres à gros caractères.
Pour les personnes âgées ou isolées, les personnes à mobilité réduite, possibilité de portage des livres à domicile.
Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Jocelyne LECLERC au 02.96.41.97.66

RAPPELS CITOYENNETÉ

Rappel relatif aux hydrocarbures

Durant l'été, une arrivée d'huile de vidange a été constatée à l'entrée de la station d'épuration. Il est rappelé que ces huiles doivent être récupérées et déposées en déchetterie. Il est interdit de les rejeter dans les évacuations vers les réseaux d'assainissement ou d'eaux pluviales.

Rappel relatif au brûlage à l'air libre des déchets verts

Les particuliers ont une interdiction permanente de brûler des déchets verts dans leur jardin et aucune dérogation ne peut être accordée pendant une période quelconque de l'année. Seuls les professionnels peuvent se voir donner des autorisations ponctuelles (arrêté préfectoral du 9 juillet 2012).

La règle générale est de soit broyer ses déchets verts et de les réutiliser au jardin, soit, quand ils sont en grande quantité, de les déposer en déchetterie, à Evran ou à Plouasne.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS A VENIR

13 décembre :	Après-midi	***Chants et contes de Noël*** à la bibliothèque
	À partir de 16H30	***Crêpes chaudes***, vin chaud, chocolat, café, sur la place du bourg
	17H30	***Arrivée du char avec le Père Noël***, suivie d'une retraite aux flambeaux
	19H00	***Soirée galettes***, crêpes à la salle des fêtes
20 décembre :	17H00	***Festival du court métrage*** (cinéma) « *Le jour le plus cour*t » pour les petits et les plus grands à la salle des fêtes sur place : buvette, chocolat chaud, crêpes et autres gourmandises Entrée libre
21 décembre :	Journée	***Marché de Noël au Quiou*** avec un stand au profit de l'APE des Mille et une fleurs
3 janvier :	10H45	***Vœux du Conseil Municipal*** à la salle des fêtes
5 janvier :	Après-midi	***Concours de belote*** du Club de l'Amitié, ouvert à tous
14 mars :	19H00	***Couscous des écoles*** à la salle des fêtes
14/15 mars :	journée	***Route du livre*** 2015 à la bibliothèque, exposition photos et intervenants thème : le voyage
28 mars :	20H00	***Théâtre*** de la troupe de Trélivan proposé par l'association Grain de Sable, titre de la pièce : *Le facteur à risques*